

La Perle d'Eau : Bientôt dix ans...la piscine intercommunale exploitée par le S.M.A.M a axé son année 2018 sous le signe de la prévention et du renouvellement.

Renouvellement des instances délibératives

Après l'élection à la présidence du SMAM de Christian Sapin lors du comité syndical du mois d'octobre, l'ensemble du Bureau Syndical a été recomposé. Chaque communauté de communes est désormais représentée au sein du Bureau par l'un des vices-présidents. Une nouvelle répartition des dossiers thématiques s'est de plus organisée, au sein de laquelle Jack Zminka (président du SMAM 2014-2018) demeure impliqué.

Prévention technique tout d'abord compte tenu de ces premières années de fonctionnement et de l'usure conséquente des installations.

En terme budgétaire, les réalisations de l'année écoulée ont été importantes. Le vieillissement de pièces, d'appareils et divers équipements a notamment conduit : au renouvellement des programmes de la centrale d'air, à la réfection des peintures des toboggans, au changement de pièces des ozoneurs, à la réalisation de faïence dans les couloirs et vestiaires, à l'installation d'une barrière de sécurité entre les douches et les bassins.

Prévention humaine ensuite, puisque l'ensemble du personnel a été formé « Sauveteur Secouriste du Travail ». Si les maîtres nageurs sont tous qualifiés en intervention de premiers secours, c'est désormais la totalité des membres du personnel (technique et administration) qui y sont préparés.

Les cours sont également inscrits dans cet objectif de sécurité des baignades. Des séances spécialement dédiées au public aquaphobe sont proposées chaque semaine. Pour les plus jeunes, des stages « grands débutants » ont été proposés pendant les vacances de Toussaint afin de permettre aux enfants âgés de 4 ans de s'inscrire en cours d'année aux séances hebdomadaire collective de la Perle d'Eau.

Enfin, grâce à la convention partenariale conclue avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc , une journée « sécurité des baignades, prévention des noyades » a permis de travailler, en équipe, sur un programme de sensibilisation du public à développer en 2019.

La Perle d'Eau, 10 ans et après ?

En avril 2019, le site célébrera sa dixième année d'ouverture. Pour cette occasion, des animations et événements sont en cours d'étude par la commission « activités » regroupant les membres du Bureau Syndical et le personnel.

Une période est d'ores et déjà à retenir, celle du 8 au 14 avril 2019 spécialement dédiée à cet anniversaire.

Et toujours...

Des offres événementielles : pendant les vacances de Toussaint avec une remise de 10% sur l'ensemble des cartes d'entrées et abonnements et d'autre part, au mois de décembre, avec les pack détente, famille, loisir ou sportif permettant de bénéficier de 15 % de remise pour les fêtes de fin d'année.

Côté soins, Valérie, Serge, Yanelle et Pascale proposent leurs diverses prestations au SPA de la Perle d'Eau. Une soirée Bien-Etre est d'ailleurs en cours de programmation pour l'hiver 2019.

Côté animations, Halloween édition 2018 a de nouveau rencontré un franc succès avec plus de 600 visites. Par ailleurs, des soirées aquagym sont désormais régulièrement programmées. Au programme, de 1h30 d'intenses activités (cardio, abdo, bike, palme) avant une séance de récupération en détente (SPA ou Yoga). En attendant l'événement de février 2019, les deux premières soirées (avril et octobre) ont reçu une pleine approbation.

Vous pourrez suivre toute l'actualité sur la page facebook : www.facebook.com/Piscine-La-Perle-Deau. Toute l'équipe de la Perle d'Eau est heureuse de prochainement vous accueillir sur place.

